

1. Record Nr.	UNINA9910595600203321
Autore	Bertrand Gilles
Titolo	Exil, asile : du droit aux pratiques (XVIe -XIXe siècle) // Gilles Bertrand, Catherine Brice, Mario Infelise
Pubbl/distr/stampa	Rome, : Publications de l'École française de Rome, 2021
ISBN	2-7283-1556-6
Descrizione fisica	1 online resource (552 p.)
Collana	Collection de l'École française de Rome
Altri autori (Persone)	BeugnetThomas BostHubert BriceCatherine CattaneMichele CifonelliHugues Cordier-MontvenouxCamille Dal CinValentina DiazDelphine Franchet d'EspèreyLaure GhermaniNaïma InfeliseMario KovalskáEva KrumenackerYves LachenichtSusanne LatiniCarlotta Le QuangJeanne-Laure MarkovitsRahul MartinVirginie PinCorrado PovoloClaudio PulvirentiChiara Maria ViggianoAlfredo BertrandGilles
Soggetti	History asile exil mobilité géographique migration État administratif réforme

Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>D'où vient la reconnaissance de l'asile et quels effets ont eu sur les plans juridique et administratif les vagues d'exil qui se sont succédé en Europe, du temps des guerres de Religion à celui des nations du XIXe siècle ? Pour répondre à cette question, il fallait que l'histoire du droit et celle des idées se combinent avec l'examen des parcours d'individus confrontés à l'attitude de protection ou de surveillance des autorités de divers États. Aux expériences de Venise à l'époque moderne et de l'exil protestant depuis la Hongrie ou vers les Amériques en passant par les pays du Refuge européen font écho les ajustements politiques issus de la Révolution et les réponses données au siècle suivant en France ou dans la péninsule italienne. Quatre sections structurent l'ouvrage. L'asile devient à partir du XVIe siècle une forme juridique qui se détache peu à peu de l'Église. Les expériences d'exil ponctuent une quête de liberté et de tolérance religieuse. Les exilés accueillis ou refusés se transforment en enjeux de stratégies internationales des États européens. Enfin, le XIXe siècle donne un contenu effectif à l'asile sans que le droit d'asile soit reconnu et pratiqué de façon universelle, laissant place à des modes de surveillance et de contrôle de plus en plus affinés.</p>